



Sous louer un appartement à mon fils

Par **LE CID**, le **21/06/2009** à **23:58**

Bonjour,rrnrJe suis propriétaire de mon logement et , avec mon épouse, nous avons des retraites confortables. Mon fils, enseignant, souhaite louer un appartement mais on lui refuse toute location "décente" pour ressources jugées insuffisantes , même ma garantie fait hésiter.rrnrM'est-il possible , avec l'accord du propriétaire, de louer moi même cet appartement et de le lui sous louer ? Nos retraites sont largement supérieures aux 3 fois le loyer demandé. J 'ai 2 autres enfants majeurs et ne veux pas de problème entre eux : je ferais donc un contrat avec mon fils. rnrnComment lui garantir le maintien dans les lieux en cas de décès de ma part ? Mes autres enfants doivent-ils donner officiellement et par écrit leur accord ? rnrnrnJe vous remercie beaucoup.